

## Extraits du procès-verbal des séances plénières des 17 et 18 mars 2022

---

### VOTE DU BUDGET 2022

#### Discussion générale suite à la présentation du budget primitif 2022

**M. COUNIL.** Monsieur le Président, mes chers collègues, nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier le budget primitif 2022 de notre assemblée. Il s'agit, en effet, du premier budget de cette nouvelle mandature.

Lors du débat d'orientation budgétaire du 21 janvier, cette assemblée s'inscrivait dans un climat optimisme. Nous sentions venir la fin du tunnel de la crise sanitaire qui nous plombe depuis deux ans. Les éléments de la relance économique étaient plutôt positifs et se traduisaient dans le DOB, ne serait-ce que sur nos recettes. Je pense aux droits de mutation. Cet optimisme teinté d'une certaine prudence a transparu au cours du débat, à la fois dans le discours volontaire que vous avez tenu, Monsieur le Président, mais également sous forme écrite, puisque le rapport d'orientation budgétaire allait dans le même sens. Le groupe des Élus de gauche avait fait le choix de travailler de façon constructive en présentant les propositions que vous avez rappelées et que nous avons pris le soin d'adresser à l'ensemble des membres de l'assemblée.

Nous nous retrouvons aujourd'hui, jeudi 17 mars, près d'un mois et demi plus tard. La situation a radicalement changé. Tout d'abord, en raison du contexte géopolitique : ce que nous pensions impensable, le retour de la guerre en Europe, est une triste réalité. L'agression de l'Ukraine, décidée par Vladimir Poutine, nous rappelle aujourd'hui que la paix n'est jamais acquise, qu'elle est un combat permanent et que la guerre est la destruction de l'homme par l'homme. Les images que la presse nous renvoie quotidiennement – saluons à cette occasion le courage des journalistes présents sur le terrain pour rendre compte des événements – nous montrent cette triste réalité.

Oui, cela doit se traduire par un soutien sans faille au peuple ukrainien qui est agressé et qui se bat pour sa liberté, pour la démocratie et pour une certaine idée de l'Europe que nous partageons. Aussi saluons-nous la décision que vous avez annoncée, Monsieur le Président, d'attribuer une aide de 50 000 euros à différentes associations. Peut-être sera-t-il nécessaire d'aller plus loin. Un fonds national a été instauré sur un socle formé par l'ensemble des collectivités locales ; il serait intéressant de l'abonder car cela permettrait d'apporter une aide massive au peuple ukrainien qui souffre. Il faudra également se poser la question de l'accueil des réfugiés. Quand bien même cette compétence relève-t-elle de l'État, notre assemblée ayant la compétence sociale, nous serons sollicités.

Nous savons aujourd'hui que la crise durera, qu'elle soulève de fortes inquiétudes et fait peser des menaces, y compris sur notre propre sécurité. Sans aller jusqu'à dire que chacun retient son souffle, car nous n'en sommes pas là, chacun mesure que le conflit actuel pourrait ne pas se limiter à l'Ukraine et déborder les frontières de l'État ukrainien agressé.

De fortes inquiétudes pèsent sur la question de l'énergie. Il suffit d'écouter nos concitoyens. Alors que nous vivons déjà une très forte augmentation des coûts de l'énergie, nous savons que cette progression se poursuivra et que son impact sera considérable – j'y reviendrai.

Se pose, par ailleurs, la question des matières premières. La Russie et l'Ukraine sont des greniers à blé. L'impossibilité de commercer, volontairement ou non, avec nos États aura un impact sur notre vie économique. Lors de notre dernière session, personne ne pouvait imaginer que nous évoquerions de telles difficultés aujourd'hui.

Le deuxième élément qui conduit à cette situation qui évolue et continuera d'évoluer tient à la situation pandémique. La levée des restrictions décidées par le Gouvernement, dont on peut s'interroger de leur caractère électoraliste, se

traduit par des signes inquiétants. Nous avons tous envie de tomber le masque – ce que nous avons quasiment tous fait ce matin. Sommes-nous, pour autant, totalement rassurés ? Non. Parce que le nombre des contaminations repart assez fortement à la hausse. Nous ne sommes pas à l’abri de nouvelles difficultés dans les semaines qui viennent. Il faut aussi observer ce qui se passe à l’autre bout de la planète. Je constate que la Chine reconfine massivement une partie de sa population. La Chine est l’usine du monde et nous dépendons d’elle dans différents domaines. Si elle mettait à nouveau une partie de son activité économique à l’arrêt, nos territoires en subiraient les conséquences.

Enfin, le dernier élément tient au contexte électoral. Il n’est pas nouveau, nous l’avons évoqué au cours du débat d’orientation budgétaire. Depuis, des annonces nouvelles sont survenues, tel le dégel du point d’indice des fonctionnaires, dont je me réjouis en tant que fonctionnaire qui a vu son pouvoir d’achat fortement diminué, mais qui a et aura des conséquences pour nos collectivités.

Le contexte pèsera également d’un point de vue économique, la ligne que nous aurions pu suivre n’est plus aussi claire qu’elle l’était. L’inflation sera plus forte que prévu, la croissance économique moins élevée que celle envisagée. Ce contexte aura des retombées sur chacun d’entre nous. Le plus souvent, les premières victimes sont les personnes démunies. Si le plein d’essence 30 à 40 euros plus cher ou si l’augmentation du prix du chauffage reste supportable pour un certain nombre de ménages, pour d’autres, c’est dramatique. L’ensemble de ces éléments conjugués, la partie la plus précarisée de la population prendra de plein fouet ces nouvelles contraintes. Les raisons qui ont suscité la colère du Mouvement des Gilets jaunes ne sont pas derrière nous. Nous ne sommes pas à l’abri que cette colère ressurgisse. Elle s’exprimera probablement dans les urnes mais aussi sans doute d’une autre façon. En tant que collectivité, nous devons rester attentifs à cette question.

Le contexte pèsera sur les entreprises. Il suffit d’entendre les chauffeurs routiers, les agriculteurs, les marins pêcheurs – notre Département est moins concerné –, toutes activités qui dépendent à l’heure actuelle du prix de l’énergie. À la suite, les collectivités locales en subiront les conséquences. Elles se répercuteront directement sur nos dépenses, d’énergie par exemple, mais également indirectement, car les demandes de soutien, de solidarité progresseront. Je suis surpris de l’envolée des prix à l’ouverture des plis en commission d’appel d’offres. Parfois, s’agissant d’un chantier dont nous avons déjà surestimé le prix, la proposition est supérieure de 20 ou 25 % à nos attentes. Cela signifie-t-il augmenter les dépenses d’investissement ou moins investir ? En tout cas, cette évolution de la situation internationale, nationale, locale engendrera des répercussions que nous ne mesurons pas pleinement sur notre budget.

Venons-en au budget lui-même. Le budget que votre majorité présente, Mesdames, Messieurs, comporte des aspects positifs. Lors de la dernière séance, nous vous avons donné quitus de votre gestion financière rigoureuse. Cela se justifiait par le terme de prudence que vous avez utilisé, Monsieur le Président, et que j’ai évoqué dans la première partie de mon intervention. Cependant, de la prudence à la frilosité, il n’y a qu’un pas. Nous avons tendance à penser que la proposition de budget n’incite pas forcément à l’optimisme ; peut-être aurait-il fallu prendre des risques et aller plus loin.

J’en viens donc aux éléments du budget qui ne nous conviennent pas.

Lors du débat d’orientation budgétaire, nous avons noté une forme de volontarisme affirmé, que nous ne retrouvons pas aujourd’hui à la lecture des documents budgétaires. Un certain nombre des ambitions que vous aviez fixées ne se traduisent pas dans le budget ; elles sont renvoyées à plus tard – au budget supplémentaire, précisez-vous – alors qu’il y a urgence à agir dans différents domaines. Je citerai le Plan santé 2 ou le Plan de relance durable. Les effets d’annonce doivent se traduire concrètement. Nous relevons, certes, un léger mouvement en faveur de l’université, mais nous aurons l’occasion de souligner que ce n’est pas suffisant.

Nous constatons un recul de l’investissement. Page 593 du rapport, l’investissement enregistre un recul de 6,6 millions d’euros, soit 6 %. Il est vrai que cela permet dans le même temps d’améliorer l’épargne brute. S’il s’agit d’améliorer l’épargne brute pour mieux dépenser demain, pourquoi pas, mais nous ne disposons pas de cette visibilité aujourd’hui. Par ailleurs, il est des sujets sur lesquels nous avons de vrais désaccords avec la majorité. Ainsi, nous considérons que la politique environnementale n’est pas à la hauteur des enjeux. Nous aurons l’occasion d’y revenir.

À La Flèche, le Département refuse de s'engager sur le Territoire Zéro chômeurs. Ce n'est pas une bonne nouvelle et nous sommes en désaccord, de même que nous le sommes sur différents aspects de la politique sociale. Je n'en dirai pas davantage, car nous n'aurions plus grand-chose à nous dire au moment de l'examen des délibérations !

Enfin, dernier point qui nous chagrine, l'absence de réponse concrète à nos propositions, que nous avons ressentie comme une forme de mépris, même si le discours que vous avez tenu, Monsieur le Président, montre que vous y êtes attentif. Nous aurions pu espérer des éléments concrets de réponse aujourd'hui, y compris négatives, ce que nous aurions compris : nous ne sommes pas du même bord politique, vous êtes la majorité, nous sommes la minorité. Que vous soyez en désaccord avec certaines de nos propositions n'est pas un problème, mais vous pouvez le formuler. Certaines d'entre elles, qui, à notre sens, ne bouleversent pas les équilibres, permettraient d'aller plus loin. L'absence de réponse n'est pas une bonne façon de faire.

Quelle sera l'attitude de notre groupe ? Les élus de notre groupe se livreront à un examen attentif de chaque délibération ; nous voterons contre ou nous abstiendrons sur certaines d'entre elles. Cela ne signifie nullement que nous soyons en désaccord avec tout ce qui figure dans la délibération ; les désaccords peuvent être ponctuels et un vote contre peut traduire l'idée que les propositions ne vont pas suffisamment loin. Nous voterons favorablement d'autres délibérations. Ce n'est pas, pour autant, un quitus à la politique départementale, car nous pouvons penser qu'il est possible de faire différemment et davantage.

À l'issue des débats demain, nous déciderons de notre vote sur le budget primitif 2022, mais, à l'évidence, le compte n'y est pas et nous ne voterons pas le budget primitif 2022 en l'état actuel des choses.

### **Commission Solidarité, Autonomie, Santé**

#### **SOUTENIR LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE**

**M. COUNIL.** Mon intervention sera axée autour de trois questions.

L'aide à domicile a été abordée par Mme Juguin-Laloyer. Je ferai le lien avec les propos que j'ai tenus ce matin sur l'évolution du prix de l'énergie, qui se posera pour les aidants à domicile qui interviennent toutes les demi-heures chez une personne âgée dépendante. Elles sont amenées à parcourir beaucoup de kilomètres au cours d'une journée. C'est d'autant plus vrai en zone rurale où les personnes chez qui elles interviennent sont plus éloignées les unes des autres qu'en milieu urbain.

La hausse du coût de l'énergie supportée par les aidants aura, à un moment donné, une répercussion telle que le métier sera encore moins attractif qu'il ne l'est. Cette hausse soit sera supportée par les associations qui les emploient mais les difficultés s'accumuleront rapidement ; soit encore il faudra la répercuter auprès des bénéficiaires de soins. En tout cas, quelqu'un paiera.

Je ne suis pas un spécialiste de la question et je n'ai pas de solution, mais j'aimerais savoir comment vous vous positionnez sur le sujet et si vous avez commencé à y réfléchir car il est certain que nous serons sollicités.

Par ailleurs, on peut difficilement évoquer la question des personnes âgées sans évoquer le scandale Orpea dont nous avons tous été les témoins récemment et nous interroger sur notre rôle. J'en veux pour preuve deux courriers que je vous ai adressés, Monsieur le Président, les 14 mars et 30 juin 2016. Alerté par des professionnels travaillant à la maison de retraite Orpea des Sablons, je vous avais fait part des difficultés et d'une enquête ouverte sur les risques psychosociaux, la détresse psychologique des salariés, le travail croissant des agents, allant jusqu'à parler dans mon second courrier de « conditions de travail déplorables et d'un impact fort sur les résidents ». Dans ces courriers, je soulignais que, à la rigueur, les conditions de travail des intervenants dans ces structures n'étaient pas de notre compétence, mais que la maltraitance des personnes âgées en relevait.

Vous m'avez répondu d'une façon un peu légère, indiquant qu'une enquête était en cours. Je ne jette la pierre à personne, mais tous autant que nous sommes – je m'inclus –, nous n'avons pas été suffisamment attentifs à ces

alertes. Aujourd'hui, on fait semblant de découvrir un problème alors qu'il n'est pas nouveau. M. Samuel Chevallier a déclaré que la gestion d'un EHPAD variait selon qu'il était public, géré par une association semi-publique ou par une entreprise cotée en bourse.

L'État a pris des engagements à la suite de cette crise. J'aimerais savoir comment se positionne aujourd'hui le Conseil départemental sur cette question.

Enfin, ma troisième question est liée à l'habitat inclusif. Dans le cadre de mes fonctions d'adjoint au maire en charge de l'urbanisme au Mans, je rencontre beaucoup de porteurs de projets d'habitat inclusif car le besoin se fait sentir. J'ai entendu les propos rassurants de la Présidente de la commission, mais lorsque j'évoque cette question avec les porteurs de dossiers, ils disent ressentir une grande frilosité du Conseil départemental. Nous avons là deux sons de cloche différents. Aussi j'aimerais que l'on m'éclaire sur cette question.

## CONTRIBUER A LA BONNE SANTE DES SARTHOIS

**M. COUNIL.** Le sujet est majeur. Depuis que je siége dans cette assemblée, nous ne parlons pas de santé. Le sujet s'impose à nous depuis quelques années alors que la santé ne relève pas de notre compétence. L'urgence est là, ressentie avec acuité par nos concitoyens et par les élus.

La situation se détériore rapidement. Une étude récente montrait d'ailleurs que le Département de la Sarthe faisait partie des dix Départements français où la situation s'était détériorée le plus fortement malgré les efforts réalisés par le Département.

Des questions se posent.

La première, que vous avez relevée, est celle du CHU du Loiret, qui, il est vrai, interroge, surtout lorsque des territoires sont en forte concurrence. Un front commun avec la Métropole, le Pays du Mans et le Conseil départemental sur cette question, comme nous savons le faire sur d'autres sujets, serait une bonne idée pour faire pression et faire évoluer la situation. À une époque, un CHU a été proposé à la Ville du Mans, mais l'adjoint au maire en place, M. Maury, ne l'avait pas considéré comme utile. Peut-être dans de nombreuses années, nos successeurs exprimeront-ils la même chose à notre rencontre, mais, pour tout dire, ce jour-là, M. Maury n'avait été guère inspiré !

Alors, oui, nous exprimons un regret. Vous avez annoncé le Plan santé n° 2, vous en dévoilez quelques axes aujourd'hui. Nous sommes dans l'attente. J'entends bien qu'il faille concerter. Vous évoquez une sous-commission qui, à ma connaissance, ne s'est pas réunie, ou alors en l'absence des élus de la minorité qui n'auraient pas été invités. Lorsque je fais le tour des élus de mon groupe, personne n'a été invité à cette réunion. Soit le travail se fait sans nous, mais pourquoi pas si vous assumez ; soit elle ne s'est pas réunie. Il semble nécessaire que nous nous mettions autour de la table.

Nous ne sommes pas la majorité, nous n'avons pas, de notre côté, élaboré un plan santé, mais, lors du débat d'orientation budgétaire, nous avons souhaité porter l'accent sur quatre idées.

L'ARS doit reconnaître que l'ensemble du Département est une zone déficitaire et qu'il ne doit pas y avoir de différence de traitement selon les territoires dans un Département qui vit partout la même situation.

Le soutien aux infirmières en pratique avancée est susceptible de dégager du temps aux médecins généralistes pour éventuellement recevoir plus de patients.

Accueillir des étudiants en médecine dans les cabinets de médecine générale peut leur donner le goût de ce métier qui n'est pas simple, mais où l'on est en prise directe avec les difficultés des patients et parfois avec des questions sociétales, à commencer par celles de la précarisation.

Enfin, il convient de prendre en compte les besoins spécifiques de la santé mentale.

Je sais que vous avancez dans votre projet d'organiser des Assises de la santé départementales. À la suite de quelques échanges, j'ai cru comprendre que des ratages s'étaient produits au démarrage et que le directeur du centre hospitalier n'avait pas été sollicité, ce qui peut poser question. En tout cas, c'est le témoignage que nous avons recueilli. Je ne doute pas de la compétence ni de l'engagement du Vice-Président de la commission sur cette question. Mais il convient de passer aux actes. Nous restons en attente. Peut-être avez-vous été trop bons dans *le teasing*, mais le suspense est à son comble ! Dans l'attente du Plan santé n° 2, nous nous abstiendrons donc sur cette délibération.

**DONNER LES MEILLEURES CONDITIONS DE RÉUSSITE  
AUX COLLÉGIENS**

**Mme COZIC-GUILLAUME.** Je salue le travail de la commission et les points positifs, tels que les travaux dans les collèges et la prise en compte de notre proposition de mettre en place des mesures pour lutter contre le décrochage scolaire.

Toutefois, notre groupe s'abstiendra pour plusieurs raisons.

Premièrement, la fusion entre la dotation de fonctionnement, la dotation globalisée et la dotation d'entretien. La dotation globalisée devait favoriser les sorties culturelles sportives et pédagogiques. Elle est d'autant plus utile pour les élèves qui n'en ont pas bénéficié ces dernières années. Maintenant que la crise se termine, du moins nous l'espérons, les collèges préparent des projets. Nous vous avons signifié à plusieurs reprises qu'en fusionnant les différentes dotations, les sommes prévues pour ces sorties seront basculées sur d'autres projets, car des collèges souhaitent ponctionner sur la dotation globalisée pour acquérir des manuels scolaires parce que les dotations versées par l'État à cet égard diminuent tous les ans. Les collèges cherchent donc à récupérer de l'argent. Aussi les sommes fléchées sur les sorties risquent-elles de servir à autre chose.

Je trouve regrettable que le rapport présente la fusion de la somme, sans distinguer la dotation d'entretien et la dotation globalisée pour les collèges publics alors que la distinction est faite pour les collèges privés.

J'en viens maintenant à l'augmentation de l'enveloppe des fluides, un sujet que nous avons évoqué en commission. Il s'agit des collèges qui n'ont pas souscrit au contrat de groupement d'achat il y a quatre ans et qui demandent à l'intégrer. Serait-ce possible ? Je souhaiterais que l'on trouve une solution car ils sont confrontés à des difficultés. Les collèges du Mans ne sont d'ailleurs pas les seuls concernés. J'ai souvenir que nous avons voté en Commission permanente des crédits pour le collège de Sillé-le-Guillaume qui s'est retrouvé confronté à une situation financière difficile et dans l'incapacité de payer une facture d'électricité.

Lors du DOB, vous avez indiqué qu'une réflexion serait lancée sur la tarification sociale de la restauration scolaire. Elle devient urgente : face à la hausse des denrées alimentaires, les familles devront faire face à des difficultés. Il convient de porter l'accent sur cette tarification afin que les enfants qui n'ont qu'un repas correct par jour puissent accéder à la restauration scolaire. Le taux minoré pour les élèves demi-pensionnaires boursiers nationaux n'a pas évolué depuis des années ; il est resté à 0,65 centime. Une réflexion est à mener. Or, je n'ai rien vu dans le budget à ce sujet. Je rappelle qu'il y va de la santé des enfants.

Commission Infrastructures routières, Mobilité et Réseaux électriques

**INVESTIR DANS LE RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS**

**Mme COZIC GUILLAUME.** Les mobilités ne font pas l'objet d'une vision globale.

Il y a trois ans, le Département a refait la départementale 323 entre Guécélard et le rond-point de la Belle-Étoile. Au moment de la réalisation des travaux, nous avons demandé une piste cyclable, car l'espace était là, il y avait vraiment de quoi faire une piste cyclable sécurisée et les élèves de Guécélard auraient pu se rendre à vélo au collège d'Arnage. Or, cela n'a pas été fait, cela n'a pas été l'occasion de réfléchir aux déplacements des collégiens, des enfants qui se rendent à des activités sportives et des personnes qui se déplacent dans la zone sud du Mans, pour rejoindre, plus loin, des pistes cyclables sécurisées.

Ensuite, tous les ans, nous vous interpellons sur le bruit causé par les revêtements. Dès que des tronçons sont refaits, nous sommes sollicités par les habitants qui en souffrent. Une intervention sur les revêtements qui ont été posés récemment et qui engendrent des nuisances sonores est-elle prévue ?

Enfin, il y a six ans, dans le cadre du Schéma routier, les grands projets structurants avaient fait l'objet d'un cofinancement avec la Région. Y en aura-t-il un second ; si tel est le cas, quels seraient les projets structurants susceptibles d'être retenus ?

**Commission Développement des territoires, Agriculture,  
Développement durable et Transition énergétique**

**PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE CADRE DE VIE : TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**

**M. COUNIL.** Je rejoins les propos de M. Guy, que j'avais moi-même commencé à aborder hier. Les rapports sont si complets que nous pouvons être d'accord sur bien des points. Les actions entreprises – je pense à l'action n° 1 sur les espaces naturels sensibles ou à l'action n° 2 sur le bocage, la gestion du patrimoine arboré – n'induisent pas de remarques. Les politiques menées vont dans le bon sens.

Parallèlement, il est des sujets sur lesquels le Département est globalement absent. Je ne sais si la raison tient uniquement à nos compétences. Un point me gêne d'ailleurs dans la réponse que vous venez de faire, Monsieur le Président. Vous dites que nous allons attendre que le niveau national et l'Europe prennent des décisions. À ce rythme, tout le monde s'attend et pour finir nous ne faisons pas ce qu'il est nécessaire d'entreprendre.

Dans le cadre des Accords de Paris, la France s'est engagée à suivre une trajectoire portant sur les émissions des gaz à effet de serre qu'elle ne respecte pas. Seule la Gambie la respecte, car elle n'avait dès le départ aucun effort à produire ! Mais les pays riches et développés comme les nôtres savent les efforts colossaux qu'ils ont à produire. Le rapport du GIEC, dont on a peu parlé parce qu'il a été percuté par l'actualité géopolitique, la guerre en l'Ukraine notamment, est alarmiste sur ce qui nous attend d'ici à cinquante ans. Nous avons tous notre part à prendre. Je ne suis pas d'accord pour attendre que cela s'inscrive dans une politique nationale. Les petits ruisseaux font les grandes rivières, tous les gestes comptent.

Je n'ai pu suivre tous les débats ce matin, mais j'en ai eu quelques retours. Sur cette question, nous ne sentons pas que la majorité départementale soit moteur. Les propos que j'ai entendus sur la question énergétique, le syndicat d'énergie et les éoliennes sont même quelque peu inquiétants. Nous savons tous qu'il faut passer à une énergie décarbonée, sortir du pétrole et du gaz. Pour ce faire, il existe deux solutions : d'une part, réduire les consommations. Je ne dis pas que rien n'est fait. D'autre part, trouver d'autres sources d'énergie. Si devant toute proposition de nouvelle source d'énergie, nous la refusons ou la refusons chez nous et pas chez le voisin – nous voulons bien des éoliennes en Beauce, mais pas dans la Sarthe –, nous ne parviendrons pas à une politique globale.

Sur la transition énergétique, qui est bien, si je ne m'abuse, le titre du rapport, je ne vois pas en quoi le Département est engagé. Autant, nous pouvons reconnaître que vous faites des choses positives, autant, sur cette question – et je l'ai souligné dans mon intervention d'ordre général hier –, le compte n'y est pas. Telle est la raison pour laquelle nous voterons contre le rapport.

**Mme COZIC GUILLAUME.** J'interviendrai sur l'action n° 3 « Promouvoir les comportements écoresponsables ». Nous ne pouvons pas nous satisfaire de la situation : seulement 3 collèges sur 75 ont participé au Défi Eco Marmiton !

Je regrette par ailleurs que nous ayons supprimé les Trophées du développement durable. Les collégiens se saisissent de la question du futur de la planète et les enseignants souhaitent promouvoir des actions dans ce cadre. Relancer les Trophées du développement durable serait profitable !

M. Trifaut nous a informés que 9 établissements étaient retenus au titre des collèges 3D. Je pense que cela reste insuffisant et que nous devrions promouvoir les comportements écoresponsables auprès des collégiens comme de tous les Sarthois d'ailleurs en communiquant pour valoriser ces comportements.

## ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

**M. COUNIL.** Cette délibération revêt un double aspect. D'une part, la question de l'égalité hommes/femmes au sein de l'institution vue sous l'angle de la gestion du personnel, sur laquelle nous n'avons pas d'observations à émettre car le rapport est correct et décrit bien la réalité et les différences qui peuvent exister comme la façon dont elles sont traitées. Ce n'est donc pas sur ce thème que portera mon intervention.

D'autre part, la question de l'égalité hommes/femmes au sein des politiques publiques. Siégeant dans cette enceinte depuis des temps immémoriaux, comme le disait hier M. Grelier, je n'ai pas l'impression que nous progressions sur le sujet. À la lecture du rapport, on a le sentiment que cette question n'est considérée que sous l'angle des violences faites aux femmes, dont la réalité progresse, mais uniquement à travers l'action, essentielle, des intervenants sociaux en gendarmerie et en police (ISGP).

Je pense toutefois qu'il serait nécessaire d'aller au-delà et, comme nous l'avons proposé dans la lettre que nous vous avons adressée, d'élaborer un plan concerté sur l'ensemble de ces thèmes.

Il revêtirait plusieurs aspects :

Le soutien à la vie associative. Mme Helen Debost a fait état hier dans son intervention de plusieurs associations qui œuvrent dans ce domaine.

Dans la mesure où il s'agit d'une thématique d'éducation dans le cadre de laquelle le Département a des moyens d'action, il convient d'éduquer à la sexualité et de mener le programme d'action éducatif qui serait mené dans les collèges, car plus vite nous traiterons de la question de l'égalité hommes/femmes – dès le plus jeune âge, notamment à l'adolescence, lorsque se cristallisent les premiers fondements des rapports hommes/femmes qui ne se limitent plus uniquement à la camaraderie –, plus vite les comportements évolueront.

Nous pourrions donc agir différemment, et peut-être mieux coordonner les actions et les inscrire dans un plan départemental clairement affirmé plutôt que de lancer des actions, qui sont parfois saupoudrées. Si le travail engagé se poursuivait dans le temps, nous pourrions scinder en deux le rapport : d'une part, la question du personnel ; d'autre part, la question plus globale d'une politique transversale relative à l'égalité femmes/hommes.

Dans l'attente, considérant que nous n'avons pas eu de réponse à notre suggestion, nous nous abstiendrons

## BUDGET PRIMITIF 2022

**M. COUNIL.** Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, nous voici arrivés au terme de cette session, deux jours fors en intensité. Je pense que nous pouvons saluer la qualité des échanges qui ont prévalu. Au-delà des désaccords politiques qui peuvent parfois nous opposer, je pense que nous sommes unis sur le travail en faveur du territoire sarthois.

Je reviendrai sur les principaux équilibres, tels que vous les avez présentés.

Ce budget marque les choix politiques qui ont été réalisés. À la section de fonctionnement, alors que les recettes de fonctionnement, de BP à BP, augmentent de 4,5 % grâce à de bonnes nouvelles, probablement conjoncturelles, les dépenses évoluent dans une limite de 2,6 %, permettant de renforcer l'épargne brute à un niveau élevé de 50 millions d'euros.

À la section d'investissement, nous observons un recul de 6 % des investissements, autorisant un recours moindre à l'emprunt.

La lecture de ces grands équilibres nous a interpellés. La réponse nous a été donnée hier et aujourd'hui. Monsieur le Président, vous avez indiqué que nous entrions dans une période à hauts risques, de tempête, ajoutant « Cela va secouer ». Peut-être cela vous conduit-il à la prudence que nous pourrions juger excessive.

Mme Labrette-Ménager a eu le mot juste hier lorsqu'elle a parlé d'une gestion en bon père de famille. Oui, vous gérez en bon père de famille, plutôt rigoureusement ; nous l'avons reconnu, si ce n'est qu'il arrive un moment où il faut aller plus loin, ce que M. Rouillon a résumé par la formule « De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace ! », que tout le monde a reprise ensuite. Il est vrai que nous pensons que ce budget manque d'audace. C'est la raison pour laquelle notre groupe s'est abstenu ou a voté contre les principaux rapports relatifs à la solidarité, l'insertion, les collèges ou les routes qui sont les compétences premières du Département.

De la même façon, nous regrettons qu'aucun Président de commission, Mme Rivron exceptée, n'ait vraiment pris le temps de lire les propositions que nous avons présentées et tenté d'y apporter des réponses. Bien sûr, nous n'attendions pas que vous nous attribuez une note de 20/20, mais nous espérions au moins des réponses. Vous auriez pu nous dire que vous étiez d'accord sur telle proposition, non sur telle autre. Entre le petit temps que vous y avez consacré hier, Monsieur le Président, dans votre intervention et celle de Mme Rivron, notre tentative de nous placer en tant qu'opposition la plus constructive possible n'a pas reçu l'écho attendu. Ce n'est pas grave. Nous essayerons d'être une force de proposition pour notre territoire.

Toujours est-il que, tenant compte à la fois de la situation que j'ai décrite, des votes que nous avons émis, du mépris que nous avons ressenti face à nos propositions, notre Groupe a décidé de voter contre le budget 2022.